

# Avis public

Régie de l'énergie

## **DEMANDE D'APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRATION DES CRITÈRES NON MONÉTAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES ÉOLIEN ISSUS DE PROJETS COMMUNAUTAIRES ET AUTOCHTONES (R-3685-2009)**

### **Procédure d'examen de la demande**

Le 9 février 2009, Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le **Distributeur**) a déposé auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) une demande d'approbation de la grille des critères de sélection et la pondération qui seront utilisées lors du processus de sélection des soumissions pour un appel d'offres de 500 MW d'énergie éolienne. Cet appel d'offres sera lancé par le Distributeur au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2009.

Cette demande fait suite à l'adoption par le gouvernement, en date du 4 mars 2009, des décrets numéros 180-2009 concernant le *Règlement sur un bloc de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets autochtones* et 179-2009 concernant le *Règlement sur un bloc de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets communautaires*, ainsi que des décrets du 29 octobre 2008, numéros 1044-2008 et 1046-2008, concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie à l'égard de ces blocs d'énergie éolienne.

Le rôle de la Régie de l'énergie dans ce type de dossier vise à s'assurer que la demande du Distributeur concernant l'approbation de la grille d'évaluation des critères non monétaires est conforme aux décrets gouvernementaux fixant le cadre de cet appel d'offres.

La Régie entend procéder à l'examen de cette demande sur dossier. Elle demande à toute partie intéressée de transmettre à la Régie et au Distributeur ses commentaires au plus tard le **9 avril 2009 à 12 h**. Le Distributeur pourra répondre à ces commentaires au plus tard le **22 avril 2009 à 12 h**.

La Régie pourra rembourser les frais qu'elle aura considérés raisonnables et utiles à ses délibérations en fonction des critères prévus au *Guide de paiement de frais des intervenants*. Le texte du guide de paiement est accessible au centre de documentation de la Régie et sur son site Internet au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

### **Le Secrétaire**

Régie de l'énergie

800, place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 